



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ONU

Question écrite n° 106863

Texte de la question

M. Jean-Claude Lefort attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de la Finul II déployée au sud Liban et à laquelle participent de nombreux militaires français. En effet, si la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU est accessible à tous, il n'en va de même du mandat et des moyens exacts dont dispose cette force des Casques bleus puisque tous les éléments concernant cette force sont classés « confidentiels » à l'ONU (UN restricted). Il n'est pas pensable ni acceptable que les citoyens et les parlementaires soient tenus dans l'ignorance, de ces données majeures. C'est pourquoi il lui demande de rendre public l'ensemble des éléments qui concernent le mandat, les moyens et les règles d'engagement de cette force installée dans une zone qui n'a pas encore été totalement évacuée par l'armée israélienne et où circulent également des armes prohibées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lefort](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106863

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10471